



RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Association Impact - Agir pour prévenir les violences

Table des matières

1- L'association.....	3
1-1 Objet et démarches	
1-2 Le contexte particulier de l'année 2020	
2- L'autodéfense féministe : un outil de prévention des violences liées au genre.....	4
2-1 Définition	
2-2 Contenu/objectifs	
3- Les activités en 2020.....	6
3-1 Les stages deux jours à inscription libre	
3-2 Les partenariats	
3-3 Les formations et le réseau d'autodéfense féministe francophone	
3-4 La vie associative	
4- Projets en cours et à venir pour 2021.....	9

1- L'association

1-1 Objet et démarche

L'association Impact, basée à Villeurbanne, centre ses actions sur la prévention des violences liées au genre et s'appuie sur une analyse féministe prenant en compte les rapports sociaux (genre/sexe, âge, race, classe sociale, validité/handicap...).

Les actions d'Impact visent à développer l'autonomie, la confiance en soi et la capacité d'agir des personnes. Les activités concernent en priorité les groupes vivant des discriminations c'est-à-dire les femmes, les adolescentes, les enfants et les minorités sexuelles et/ou de genre.

Les moyens d'actions comprennent l'organisation et la participation à des ateliers et des stages d'autodéfense ainsi que toutes activités en lien avec la prévention des violences.

L'association, créée en février 2018, est composée de 5 membres actifs. Elle emploie une animatrice d'autodéfense féministe pour l'organisation et l'animation des ateliers; elle travaille en réseau avec d'autres associations francophones d'autodéfense féministe.

1-2 Le contexte particulier de l'année 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Ce contexte de circulation du virus, nous empêchant de mener des actions de groupe; les activités envers le public ont été mis à l'arrêt une bonne partie de l'année.

Néanmoins les travaux entamés en 2019 nécessitant une mobilisation en interne ont été poursuivie notamment grâce aux outils web.

Ainsi différentes commissions ont vu le jour, afin d'élaborer leurs outils et stratégies pour agir à la pérennisation de l'association: le groupe communication et le groupe partenariat.

La salariée animatrice d'autodéfense Mélanie Richter a été en activité partielle de mars à juin 2020, un contrat d'un an a pu se renouveler de juin 2020 à mai 2021.

2- L'autodéfense féministe

2-1 Définition

L'autodéfense féministe s'inscrit dans une démarche de *prévention des violences*, car elle met l'accent sur les ressources déjà existantes chez les femmes, en partant de leur vécu et en permettant d'agrandir leurs possibilités d'action.

C'est une méthode qui propose aux participant.es une *large palette d'outils* et de stratégies verbales, mentales, émotionnelles ou physiques utiles pour se défendre face à des situations de violences verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles ; et ce dans les espaces publics, privés ou professionnels.

Transmise *par des femmes pour des femmes*, l'autodéfense féministe s'ancre dans une histoire de lutte, de prise en compte des spécificités des violences exercées contre elles ainsi que les conditions sociales et politiques qui y mènent. L'autodéfense féministe s'adresse également aux minorités de genre et/ou d'orientation sexuelle.

Il existe *plusieurs courants* au sein de l'autodéfense féministe (Wendo, Action, Fem Do Chi, Seito Boë, Riposte...) selon les régions où les femmes pratiquent, ainsi que plusieurs associations. Ces courants ont des objectifs similaires : iels se retrouvent tous-tes dans l'idée d'«*empowerment*» des femmes c'est-à-dire (re)trouver de la capacité d'agir, augmenter ses choix, se solidariser entre personnes concernées.

2-2 Contenu et objectifs

Rythmés par des jeux de rôles, des exercices corporels, des temps collectifs de réflexion et de discussion ou encore l'apprentissage de techniques verbales et physiques, chaque atelier est différent en fonction des personnes qui le composent. Dans un espace de solidarité et de confiance, il s'agit de développer l'autonomie, la liberté et la confiance en soi de chacune.

Se défendre, c'est donc bien plus que donner un coup bien placé! C'est surtout déconstruire nos peurs, s'autoriser à se défendre, connaître nos propres capacités, savoir repérer les mécanismes de domination en jeu, ou encore développer des stratégies pour éviter la confrontation physique.

Si la défense physique est un élément important, les ateliers se focalisent sur la manière de mettre un terme aux différentes formes de violences le plus tôt possible. Et, idéalement, avant qu'une intervention physique soit nécessaire.

L'autodéfense féministe se veut être une méthode accessible à toutes les femmes , les lesbiennes et les minorités de genre. Et ce sans distinction d'âge, de poids, de taille, de condition physique, d'origine, d'appartenance religieuse ou d'orientation sexuelle.

3- Les activités

3-1 Les stages à inscription libre

En 2020, Impact a organisé **deux stages de base** d'une durée de 2 jours. 22 participantes ont participé aux stages.

- 12 /19 janvier 2020: stage à la Miete (Villeurbanne)

- 17/ 18 octobre 2020: stage à la Miete (Villeurbanne)

Le stage d'octobre 2020 était un stage de reprise, adapté avec les mesures covid (masque, distance, un groupe à 10). 8 participantes et 2 formatrices. En vue de ce stage des règles concrètes ont été mises en place. Nous avons eu de bons retours.

3-2 Les stages en partenariat

- **les ateliers Déclic- 2X3h**

Les ateliers Déclic suscitent l'intérêt des partenaires et s'organisent plus aisément de par le format plus court. Ils permettent de voir les bases de l'autodéfense féministe.

La Mairie de Villeurbanne : Comme convenu en 2019, deux ateliers Déclics ont eu lieu en mars 2020 auprès des agentes de la ville.

2 Stages Déclic ont eu lieu à destination des étudiantes de la fac de Lyon 2 en partenariat avec **l'association étudiante Egal'In** en février. Organisée suite à la sollicitation de l'association, ces stages ont réunies 28 participantes.

3-3 Les formations et le réseau d'autodéfense féministe francophone

Impact promeut et soutient les échanges de savoirs qui peuvent exister entre associations et animatrices d'autodéfense. En 2020, l'animatrice d'Impact a participé à plusieurs temps de formation :

FoFi : formation pour animer des stages auprès des filles et adolescentes

L'animatrice d'Impact a pu poursuivre sa formation à Garance en 2021 pour pouvoir apprendre à animer des stages d'autodéfense auprès des filles à partir de 8 ans et des adolescentes.

L'adaptation des stages en contexte covid

Quelques animatrices francophones ont fait un travail d'adaptation des stages d'autodéfense pour pouvoir les mettre en place dans un contexte covid, il s'agit d'un stage « mesures barrières » qui axe les pratiques sur la défense verbale et émotionnelle et propose des outils de défense physique sans contact corporel.

Le projet Européen « No means No »

Piloté par l'association Garance, la formation a démarré dans un contexte de début de crise sanitaire. Les formatrices de la fondation Lydia Zijdel ont proposé des sessions de formations sous forme de vidéos. Un regroupement en présentiel a pu avoir lieu en octobre en Belgique.

Cette formation s'adresse à une trentaine d'animatrices d'autodéfense de 4 pays (Belgique, Pologne, Allemagne, France) et a pour objectif d'adapter les outils d'autodéfense pour des femmes en situation d'handicap moteur, d'handicap visuel, auprès des femmes sourdes et malentendantes et auprès de femmes en situation d'handicap cognitif.

Les animatrices vivant en France se sont organisées pour travailler ensemble à distance et ont prévu des regroupements en 2021.

3-4 La vie associative

- ***L'accompagnement de l'Accordage***

L'Accordage, créée cette même année 2020, nous a proposé de nous accompagner bénévolement pour un travail de structuration de l'association afin de nous aider à (re)penser et clarifier les places et rôles de chacun.e des membres d'Impact.

Cela s'est déroulé en plusieurs sessions individuelles et collectives de mars à juillet 2020. Les personnes fondatrices et nouvelles personnes ayant rejoint le collectif ont pris part à ces temps de réflexion collective.

Il a été élaboré un document qui précise les rôles du Conseil d'administration - au delà bien-sûr des obligations légales- les rôles des membres actif.ves, une clarification de la fonction de la personne salariée et animatrice des stages .

Ainsi s'est dessinée nos modalités de réunion qui réunissent CA et membres actives : les collègues, ainsi que des modalités de fonctionnements, de prises de décisions et d'orientations pour l'avenir.

Cela a permis également de clarifier nos manières de pouvoir accueillir de nouvelles personnes au sein du collège.

Nous espérons pouvoir intégrer ainsi de nouvelles personnes à notre équipe.

L'objectif a été atteint puisque ce processus pris en route par de nouvelles membres, a permis de les accueillir pleinement dans notre association.

- ***Les commissions***

Suite au travail de l'Accordage, des commissions sur les partenariats et la communication d'Impact se sont mis en place.

Dans la commission com', nous avons travaillé avec des étudiant.es de l'école SupDePub sur la création d'un flyer , sur l'accompagnement de leur part à comprendre comment fonctionne les réseaux sociaux. Il y a eu 5 sessions de réunions en visio et un bilan écrit.

Dans la commission partenariat, nous avons établi un tableau de partenariats possibles, nous avons sollicité des RDV avec des élu.es, notamment avec la Ville de Villeurbanne. Nous avons créé un document de présentation de l'association, pour d'éventuels RDV en visio.

- ***Les actions portées par les membres actif.ves***

Dans le cadre du festival lyonnais **Cycloperché** autour de la pratique du vélo, un atelier en octobre a été organisé par des membres de notre association. Sous forme de discussions et de mises en situation en petit groupe puis en grand groupe, les participantes ont échangé leurs pratiques et leurs stratégies d'autodéfense à vélo. Cet atelier a rencontré un vif succès.

- ***Le projet Enfants CAPable***

Porté par un.e membre de l'association en partenariat avec l'association d'autodéfense Ancrage de Grenoble, une demande de financement FDVA (fond de développement pour la vie associative est en cours depuis septembre 2020 afin de former une équipe d'animateurRices au sein d'Impact et d'Ancrage et d'animer des ateliers dans 3 écoles pilotes de la région.

Ce programme de prévention des violences auprès des enfants vise la communauté dans son sens global et s'articule autour de 3 temps : une présentation auprès des parents /tuteurRices , une présentation auprès du personnel éducatif et personnel côtoyant les enfants et un atelier de prévention des violences auprès de toutes les classes du primaire. Cet atelier vise à transmettre des outils aux enfants afin de se protéger des agressions.

4- Projets en cours et à venir pour 2021

- **Les stages et ateliers**

2020 a mis à l'arrêt les activités d'Impact ; pour autant, il est important de mentionner les projets qui, pour la plupart, reprendront progressivement en 2021.

- Un partenariat avec Filactions et le lycée Lamartinière Monplaisir afin de proposer des ateliers d'autodéfense auprès des lycéennes et des ateliers autour des masculinités auprès des garçons prévu en mai 2020
- Un atelier Déclic au Centre social Cyprien Les Broses à Villeurbanne
- Plusieurs ateliers auprès des agentes de la ville de Villeurbanne
- L'organisation d'un stage auprès d'adolescentes prévu à la Miète
- Des ateliers Découverte en partenariat avec la Mairie du 5ème
- Des ateliers Déclic avec l'université Lyon1
- La mise en place d'un atelier à destination des personnes avec un handicap moteur en partenariat avec une animatrice paire de l'association d'autodéfense féministe Lorelei

- **Le projet Enfant CAPable**

La mise en place de la formation pour former des animateurRices au sein d'Impact et d'Ancre.

- **Le réseau d'autodéfense féministe**

Un travail d'élaboration d'une brochure à destination des adolescentes de 12 à 15 ans, en partenariat avec les associations d'autodéfense féministe Ancre, ContrePoing et Strat s'amorce début 2021.

- **L'association en interne**

Les commissions de travail se sont consolidées, elles avancent leur travaux respectifs et font des allers-retours avec les réunions du collège pour les décisions collectives.

Le projet d'un nouveau logo, d'un flyer et d'un site internet fonctionnel est en cours en 2021 grâce à la proposition de Vincent , graphiste professionnel, de nous accompagner gratuitement dans ce travail de remise à plat de la communication d'Impact.

La recherche d'une salle d'activités pour les stages restent d'actualité, dans la mesure du possible en contexte de restrictions sanitaires.

Des temps internes de réflexions sur des sujets décidés en amont se mettent en place au sein d'Impact.

Les réunions d'équipe en visio initiées en 2020 perdurent, permettant aux membres n'habitant pas en agglomération lyonnaise, de continuer à s'impliquer dans l'association.



Merci de votre attention et de vos soutiens.

Association Impact - 10 rue Poizat, 69100 Villeurbanne
Tél : 0767087481 - asso.impact@poivron.org
N° SIRET : 83815392200011